

DEC170934DR18

Décision portant cessation de fonctions de M. Gérard DHERBOMEZ, agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) au sein de l'unité UMR7253 intitulée Heuristique et Diagnostic des Systèmes Complexes

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC08D080DR18 de la 22/12/2008 portant nomination de M. Gérard DHERBOMEZ aux fonctions d'ACMO,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité exercées par M. Gérard DHERBOMEZ, dans l'unité du CNRS n° UMR7253, à compter du 01/12/2016.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Lille, le 13/03/2017

Le directeur de l'unité
Ali CHARARA



Visa de la déléguée régionale du CNRS
Françoise PAILLOUS



Visa du ^{déclaré}Président de l'Université de Technologie de Compiègne
Philippe COURTIER



Délégation
Nord Pas de Calais et Picardie

www.cnrs.fr
Espace Recherche et Innovation
2, rue des Canonniers CS 60009
59046 LILLE Cedex